Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 52 (1964)

Heft: 39

Artikel: A l'Expo : erreur de classement

Autor: A.W.-G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: ÉMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

52° année

Une candidate à la présidence des Etats-Unis

Margaret Chase Smith

« J'accepte le défi et j'attends avec plaisir la mise à l'épreuve », déclara le sénateur Mar-garet Chasse Smith, le 27 janvier 1964, en an-nonçant sa candidature à la présidence des Etat-Unis.

0UE mars 1964 - Nº 39

C'est ainsi que Mme Smith, du Parti répu-Cest ainsi que mine sinui, du rati repu-blicain, pour la troisième fois sénateur aux Etats-Unis, devint la première femme politi-que candidate au plus haut poste de son pays. C'est elle qui, la première, en 1942, proposa une femme pour la vice-présidence et, en 1952, elle fut elle-même sollicitée pour un tel

1952, elle fut elle-même sollicitée pour un tel poste. Pendant plus d'une année, elle reçut une foule de lettres venues de cinquante Etats la pressant de se décider.

« Cela a eu de l'effet », avoue notre sénateur, qui se considère comme une républicaine modérée, mais croit que sa candidature brisera les barrières accumulées entre les femmes et la Maison-Blanche.

« Ce qui m'a peut-être le plus encourgée, dit-elle, c'est le fait que, avant moi, d'autres femmes ont préparé la voie qui m'a conduite à la Maison des représentants des Etats et au Sénat. Il était juste que je rende aussi service Sénat. Il était juste que je rende aussi service à mes semblables!

à mes semblables!

Le sénateur Smith, qui croit que « les femmes devraient espérer pour elles l'accès aux pouvoirs publics seulement sur la base de leurs qualités personnelles », a prouvé ses qualités propres, à l'entière satisfaction des votantes de sa terre natale du Maine qui l'élisent, il y a plus de vingt ans, à la Maison des représentants des Etats. En 1948, elles proprèsentants des Etats. en firent la première femme élue au Sénat, et ceci sans qu'il y ait nécessité d'occuper un siège provisoirement vacant.

siege provisoirement vacant.
Femme coquette et impeccable, aux yeux bleus-verts, au gentil sourire, à la chevelure blanche neige et au teint aussi frais que celui d'une fleur, notre sénateur a de belles manières et un sens très vif de l'humour. Simplicité, intégrité et indépendance sont ses qualités maîtresses.

La finesse de Mme Smith, en politique, La finesse de Mme Smith, en politique, son courage et son efficacité ont suscité partout le respect et l'admiration. Un de ses confrères au Sénat l'a appelée « l'un des membres les plus précieux du Sénat », selon lui, elle possède bon sens, jugement, sagesse et discrétion. Un autre note que « jamais le charme féminin de Mme Smith n'a porté préjudice à ses devoirs de législateur », et que « son travail ne lui a rien ôté de sa grâce naturelle ».

Le sénateur illustre elle-même ce qu'elle attend des autres femmes: « Soyez vous-mêmes, n'imitez point les hommes, soyez fé-minines, mais n'insistez pas trop sur les pri-vilèges féminins, n'essayez pas de partir du sommet, soyez certaines d'aimer le peuple et de venjustres publications de la propier sen bien toujours en bien et de vouloir son bien, toujours.

Née à Skowhegan, dans le Maine, en 1897, elle était l'aînée des six enfants du 1897, elle était l'aînée des six enfants du barbier municipal et elle dut apprendre tôt la frugalité et le dur labeur. Elève de l'école secondaire, elle travaillait, le samedi, dans un magasin de la place, et, de nuit, comme opératice aux Téléphones de la ville.

Plus tard, elle enseigna dans une école, puis géra une maison de commerce. Prenant une part active aux organisations féminines, elle devint présidente des Clubs professionnels féminins.

Mariée, en 1930, avec Clyde H. Smith, législateur du Maine, elle quitta son poste et

sa carrière pour de venir sa partenaire dans la vie publique. Après son élection à la Mai-son des représentants d'Etats, en 1936. Man-Smith le seconda dans ses recherches législa-

Lorsque M. Smith mourut, en 1940, elle Lorsque M. Sinthi morth, en 1740, ente this èlue, à la majorité, pour terminer le mandat de son mari. Ce fut elle qui, dans l'histoire du Maine, obtint le plus grand nombre de suffrage et la plus éclatante des victoires. Après quatre périodes mandataires à la Maison des représentants des Etats, en 1948, elle obtint un siège au Sénat.

Depuis son entrée dans la vie publique, la Depuis son entree dans la vie pounque, molitique de Mme Smith fut caractérisée par deux règles strictes. « J'ai fait le vœu, déclare-t-elle, de demeurer à mon poste sans quit-

ter le peuple. »

Elle mène ses campagnes politiques par courrier quand le Sénat est en session et, courrier quand le Senat est en session et, d'autres périodes, par des visites officielles. Elle n'a pas son égal pour répondre à plus de 1600 appels consécutifs au Congrès. Même en tant que candidate à la présidence, elle s'est engagée à limiter ses campagnes aux « périodes où le Sénat ne vote pas les affaires législatives.

législatives. »
Comme législateur, Mme Smith a démontré
une extraordinaire habileté à mener à bien
toutes les situations et à tenir bon lorsqu'elle

est convaince d'avoir raison.

« Je ne suis pas un sénateur gratte-papier et je ne veux pas céder mes responsabilités », dit-elle. Ses électeurs et collègues savent ce

dit-elle. Ses électeurs et collègues savent ce que cela signifie.

Distingué membre républicain des appro-priations sénatoriales, des Services de l'ar-mée et des comités de l'aéronautique et des sciences spatiales, elle a joué un rôle impor-tant dans quelques-unes des législations les plus significatives de ces dernières années.

Il est rare que Mme Smith fasse un discours su Sénat mais quand alle en fait un c'est

au Sénat, mais quand elle en fait un, c'est avec un art consommé. « Je ne suis pas une oratrice », dit-elle, « j'énonce simplement des faits ». Dans les sessions de comité, elle est connue comme une questionneuse tenace.



La sénatrice, qui a couru le monde et conféré avec les chefs de nombreuses nations, est considérée comme l'un des ambassadeurs les plus efficaces d'Amérique.

Très matinale, Mme Smith est à son bureau à 8 heures et le quitte rarement avant 20 h. 30. Elle emporte même fréquemment du travail avec elle à la maison, ce qui lui laisse peu de temps pour sa vie sociale. Excellente cuisinière, elle prend plaisir à recevoir au cours de petits diners d'information. « Mon travail est mon hobby », dit-elle.

Bien que la sénatrice Smith n'ait jamais suivi les cours d'une haute école, il lui a été décerné quarante récompenses honoraires et elle-même appartient à diverses sociétés professionnelles et honoraires. Elle a également reçu de nombreuses récompenses pour des services rendus à la collectivité ; elle fut plusieurs fois citée comme la « femme de l'anservices fendus à la conectivité; en lu plusieurs fois citée comme la «femme de l'année » et fut notée huit fois sur la liste Gallup comme étant l'une des dix femmes les plus admirées du monde. La presse sénatoriale la salua comme le plus valeureux sénateur en 1060 1960.

Telle est la première femme à poser sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

La femme togolaise au carrefour des temps

Nous avons eu récemment le privilège de rencontrer Mme Paul Junod, dont le mari est missiomaire dans le sud du Togo, et qui accomplit elle-même, parmi les femmes togolaises, un travail d'éducation d'me grande importance. Si, en effet, l'émancipation des peuples africains ressemble à certains égards à une course contre la montre, il est d'autres domaines où l'évolution est beaucoup plus lente, trop lente même, provoquant un déséquilibre souvent proche de la tension.

UNE RACE INFÉRIEURE

Ainsi en va-t-il de la situation de la femme du Togo qui, selon les anciennes traditions met les enfants au monde, les nourrit, travail-le à la cuisine et aux champs... et se tait. Elle n'est pas une interlocutrice pour son mari;

d'ailleurs, leurs chemins se rencontrent rarement et chacun travaille dans un secteur bien délimité. Madame mange à la cuisine avec les enfants et sert monsieur dans une autre pièce, elle sert aussi les visiteurs et retourne à la cuisine; elle ne participe pas à la conversasion, on ne lui dit rien. Son mari l'aime peut-être mais il ne lui vient pas à l'idée d'échanger des idées avec elle; elle est vraiment d'une autre race.

Le fait apparaît particulièrement anormal à nos yeux d'Européens, dans les foyers ou l'homme est évolué: il parle français, a fait des études, est fonctionaire ou instituteur, mais sa femme, elle, n'a pas d'instruction et ne parle que la langue indigène; son travail ménager l'absorbe tout entière et elle trouve naturel de rester à la place où elle a toujours vu sa mère, sa grand-mère. L'homme ne

vu sa mère, sa grand-mère. L'homme ne

AIDEZ-LES

Mme H. Nicod-Rebert Le Lendard La Conversion (Vd) Tél. (021) 28 29 09

Administration et vente au numéro: Mme Lechner-Wiblé 19, av. L.-Aubert Genève

Tél. (022) 36 56 76

Fr. 7,-

Chéques post I. 11791

Publicité Annonces Suisses S.A.

1, rue du Vieux-Billard
Genave VOUS AUSSI

parce que, coopé rateurs, nous désirons que la coopé aussi dans ces pays d'avenir.



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

SOMMAIRE

Page 2: Que savez-vous des œufs? L'affaire Banago

Page 3: L'hôpital de nuit en clinique psychiatriq

Page 4: Mme M.-H. Lefaucheux

Page 5: Les possibilités d'avenir offertes par la fa-culté des sciences

Page 6: La voix des paysannes

A L'EXPO

Erreur de classement

Nos lectrices n'ignorent pas, je pense, qu'on pourra visiter, à l'Expo 64, un pavillon consacré à la «Vie civique». On trouvera là, sans doute, en tableaux raccourcis, un aperqu des activités des citoyens dans la vie publique, des efforts pour améliorer nos institutions nationales, de l'action des partis politiques.

Les sociétés féminines qui s'intéressent aux Les sociétés féminines qui s'intéressent aux droits dont jouissent les citoyens et les citoyenses y auront leur place. Il est naturel que les groupements qui, depuis de longues années, ont travaillé et travaillent encore à obtenir l'égalité des droits civiques entre les sexes figurent dans ce pavillon. Celui-ci s'honore de porter comme devise « démocratie, participation ». Effectivement, les associations qui ont réclamé — et obtenu sur le plan cantonal romand — le suffrage féminin, ont demandé la « participation » au gouverplan cantonal romand — le suffrage féminin, ont demandé la « participation » au gouver-nement de notre démocratie. Elles ont leur place dans le pavillon « Vie civique ». Estil logique que leurs adversaires y soient aussi ? La situation des femmes qui se déclarent « contre le suffrage féminin » est-elle la même ? Ne peut-on pas s'étonner de les voir dans le pavillon de la démocratie ?

Certes, l'existence de cette société est parfaitement légitime. Ses membres sont libres de refuser les droits politiques, ils sont libres

Certes, l'existence de cette société est pargaitement légitime. Ses membres sont libres
de refuser les droits politiques, ils sont libres
aussi de faire connaître leur opinion dans
Penceinte de l'exposition et de montrer comment ils entendent servir le pays.

Toutefois, leur place est-elle bien dans le
stand de la démocratie ? Démocratie signifie
gouvernement du peuple. Or, ces dames refusent de participer au gouvernement, donc
elles ne sont pas démocrate. Elles constituent
une classe de citoyens non-participants. Que
font-elles donc dans ce lieu où la démocratie
est à l'honneur?

Nul doute que, dans un pavillon dédié aux
questions éducatives ou sociales, ces adversaires du suffrage féminin se seraient trouvées
dans le cadre qui leur convenait et qui les
mettrait en valeur car elle ne refusent pas
de faire partie de commissions communales, cantonales ou autres, qui s'occupent
d'écoles, d'hygiène publique, de questions sociales.

Elles oublient que ce droit au elles utilisent

Elles oublient que ce droit qu'elles utilisent sans vergogne a été conquis de haute lutte par ces suffragistes qu'elles combattent et

sans vergogne a été conquis au name par ces suffragistes qu'elles combattent et dédaignent.

Cette contestation serait de mince importance si elle ne soulevait pas une question de principe : dans le pavillon de la «Vie civique», doit-on admettre des groupements, féminins ou masculins, qui ne sont pas démocrates? qui ne croient pas qu'en Suisse, tous les citoyens et citoyennes doivent participer au gouvernement? qui sont par conséquent partisan de la restriction du droit de vote et d'éligibilité?

La simple erreur de classement dont nous nous occupons ici ne révélerait-elle pas, dans certaines sphères, une tendance au fléchissement de nos principes, une atteinte à la forme et à l'esprit de notre démocratie suisse?

A. W.-G.

cherche pas à remédier à cet état de choses, la notion de couple n'évoque pas pour lui celle d'union véritable. Mais la femme, elle, commence à souffrir et à désirer s'élever au niveau de son mari.

LE ROLE DE LA MISSION

C'est là qu'intervient le rôle décisif de la mission quand il est bien compris. Personne n'oserait plus parler de paternalisme devant (Suite en page 5)